

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 593

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

promis qui reflète bien l'importance des intérêts en présence. Selon l'agence Wise (créeée en 1978 à Amsterdam par des militants du Mouvement mondial contre le nucléaire, pour les énergies alternatives et pour la paix), les douze firmes intéressées verseront à Westinghouse 39 millions de dollars à titre de dédommagement, s'engageant en outre à lui livrer, pendant les cinq prochaines années, neuf millions de livres d'uranium «à un prix avantageux». On ne paie jamais assez cher le silence... Voilà donc Westinghouse hors d'affaire, puisque ses engagements de fourniture d'uranium ne s'élevaient, jusqu'à l'an 2000, qu'à cinq millions de livres! Un porte-parole de la société américaine devait du reste benoîtement déclarer, toujours selon Wise: «Ce compromis est particulièrement intéressant vu la nécessité de revitaliser l'industrie nucléaire au niveau mondial.»

NB. Tout indique par ailleurs que dans la chaîne nucléaire, le maillon de mines d'uranium va devenir de plus en plus sensible: voyez la contestation qui se fait jour et s'affirme en Suède contre l'exploitation de gisements d'uranium; voyez ce même mouvement se développer avec virulence au Canada.

— 4 septembre: rafle policière dans le centre; sans succès, au moins en ce qui concerne la drogue qui était le prétexte invoqué; fermeture du centre autonome; pendant tout le week-end, des manifestations provoquent plusieurs centaines d'arrestations.

— 20 septembre: 6000 participants à une démonstration pacifique pour la réouverture du centre (soutien de tous les partis de gauche, sauf les socialistes).

— 24 octobre: manifestations et manœuvres policières se sont suivies pendant près d'un mois; première parution du «Eisbrecher», l'organe du mouvement (tirage rapidement enlevé: 20 000 exemplaires).

- 1^{er} novembre: première projection du film-vidéo «Züri bränt» à la Rote Fabrik.
- 24 décembre: 4000 personnes participent à ce qui est la plus importante manifestation depuis des semaines en faveur de la réouverture du centre; violente réaction policière; «Autonome Sanität» devient officiellement une section de la Croix-Rouge suisse.
- 12/14 février 1981: le tribunal du comité de soutien du centre publie des documents sur la répression, la justice, les autorités et les milieux économiques.
- 4 avril: réouverture du centre sous le patronage principal des Eglises et de Pro Juventute; pendant près de trois mois se sont succédé sans désemparer négociations et manifestations.
- 1^{er} mai: le mouvement perturbe les manifestations de la Fête du travail.

Depuis plus d'un mois, les travaux pour la réfection du centre autonome se poursuivent. Pro Juventute et les Eglises protestante et catholique ont mis à la disposition des groupes qui se sont formés pour mener à bien l'entreprise (salaire de Fr. 15.— à l'heure, selon une décision de l'assemblée générale) un crédit de Fr. 500 000.—, somme qui demeure largement inférieure aux besoins budgétés (1,9 million de francs!). Les premiers bilans de fonctionnement, après cinq semaines d'autonomie, laissent apparaître de sérieux problèmes avec deux clans de revendeurs de drogues dures, infiltrés parmi les habitués (des groupes «anti-dealers» tentent de mettre le holà à des offensives systématiques d'initiation à la drogue -- première piqûre gratuite): le centre, organisé en une dizaine de «commissions» spécialisées, trouve peu à peu son rythme, même si l'engagement des jeunes travailleurs laisse, semble-t-il, encore à désirer.

A SUIVRE

C'est sur un peu plus d'une page que le «Tages Anzeiger» détaille (18.5.1981) les comptes du groupe de presse auquel il appartient. Remarquable transparence dans un secteur où on est très porté sur l'information mais traditionnellement très discret sur soi-même. Où l'on constate que le groupe du «TA» n'a que peu pâti, au total, des attaques dont il a été la cible de la part des annonceurs et en particulier de la part des milieux de l'automobile (diminution légère du nombre d'abonnés, mais hausse des ventes au numéro; plus de pages de publicité, grâce à un volume d'offres d'emplois en augmentation). Pour le reste, comme l'ensemble de la presse suisse, le «Tages Anzeiger» dépend largement de la publicité: les abonnés et les ventes au numéro ne représentent plus que 21,8% des ressources totales.

* * *

Les droits des consommateurs ont été définis par le Conseil de l'Europe (résolution 543 de 1973), c'est

la Fédération romande des consommatrices qui le rappelle dans un petit dossier (bienvenu) qu'elle publie dans «J'achète mieux» (N° 93) à l'occasion de la votation du 14 juin prochain sur la protection des consommateurs. Pour mémoire, la petite liste en question: droit des consommateurs à la protection et à l'assistance (protection contre les préjudices matériels dus à des produits dangereux; protection contre les atteintes portées aux intérêts économiques) — droit à la réparation des dommages — droit des consommateurs à l'information — droit des consommateurs à l'éducation — droit à la représentation.

* * *

Etes-vous un fanatique du «Cube de Rubik» dont Gil Stauffer (dans ces colonnes) fut certainement un des premiers à parler en Suisse romande? En tout cas, l'épidémie se répand sans désemparer: production 8 millions d'exemplaires prévue pour l'année en cours, dont 300 000 sont attendus dans notre pays. Performance un peu décourageante d'un jeune Allemand de seize ans: 25 secondes pour résoudre l'éénigme...